

DOSSIER JUDICIAIRE.

PRÉVENUS: MADINA SAFI, fille de Braungwa (+) et de Materma (+) originaire de la colline Cabitopi territoire Usumbura résidant à la colline Ruhengeri, femme de mariage de M'Vau Kemeluyeh

PRÉVENTIONS: pas avoir répondu à une convocation écrite et verbale émanant d'un agent territorial principal.
art 1-6° Ordt. 24. juill. 1918.

TÉMOINS: -



Jugement du 29.1.51

Demande de révision du :

PEINES.

S. P. P. : 7 jours

FRAIS : 21 Frs.

Delai : 7 jours

C. P. C. : 4 jours

AMENDE : 50 Frs.

Delai : 7 jours

S. P. S. : 10 jours

DOMAGES - INTERETS : • Frs.

Delai : -

C. P. C. : -

Mandat d'.....

EXÉCUTION.

Entré en détention le

Sorti le

Payé le quittance n°

Entré le

Sorti le

Payé le quittance n°

Entré le

Sorti le

Payé le quittance n°

Entré le

Sorti le

ATTESTATION DE LA REMISE DU CONDAMNÉ

L'an mil neuf cent cinquante et un
le soussigné, Gardien de la prison de Ruhengeri
déclare que le nommé MAJINA-SAFI

a été déposé en la dite prison et que son entrée a été inscrite dans le registre d'écrou, sous le no 5146

date d'entrée : 22 - 1 - 51

date de sortie : 29 - 1 - 51

S.P.S. 8 - 2 - 51

C.P.C. 12 - 2 - 51

Le Gardien
[Signature]